



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Evolution du dispositif COVID-19

**Le Département de la santé et de l'action sociale informe que le dispositif COVID-19 va évoluer dans le canton de Vaud en cette fin d'année, avec une légère réduction de l'offre de vaccination et des fermetures liées aux jours fériés. La gratuité des tests de dépistage prendra par ailleurs fin dès le 1<sup>er</sup> janvier, conformément à la décision de la Confédération. La campagne de vaccination de rappel se poursuit néanmoins. Le Médecin cantonal invite les personnes de plus de 65 ans, les personnes souffrant de maladies chroniques et les femmes enceintes qui n'ont pas encore pris rendez-vous à le faire rapidement.**

#### Situation épidémiologique

Si le virus SARS-CoV-2 circule encore, la situation n'est plus la même cette année que les deux hivers précédents : les campagnes de vaccination et les immunisations suite à une infection ont permis de générer une immunité de la population vaudoise de plus de 98%, immunité qui était inexistante en 2020. C'est la raison pour laquelle la Suisse a pu entamer une phase de normalisation en avril 2022, en levant la plupart des mesures de lutte contre la pandémie. L'évolution de la pandémie n'est pas prévisible avec certitude. Il n'est pas exclu qu'un variant plus virulent apparaisse, mais ce n'est pas le scénario le plus probable. Comme l'OFSP, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) s'attend plutôt à une circulation endémique du virus, entrecoupée de phases épidémiques comme actuellement, avec un impact modéré sur le nombre d'hospitalisations.

#### Vaccination contre le COVID-19

La vaccination permet toutefois de réduire le risque individuel de développer des formes graves de la maladie. Gratuite, la vaccination est particulièrement recommandée pour les personnes les plus vulnérables, soit celles qui sont âgées de plus de 65 ans, qui souffrent de maladies chroniques, ainsi que les femmes enceintes, et les personnes en contact avec des proches vulnérables.

Le Canton de Vaud poursuit donc la campagne de vaccination de rappel dans les centres de vaccination, dans huit pharmacies renforcées, ou en pharmacie. Le centre de vaccination de la Clinique Bois-Cerf fermera définitivement ses portes le 23 décembre, celui d'Unisanté durant les vacances (du 23 décembre au 8 janvier). De

nombreux rendez-vous sont néanmoins disponibles pour celles et ceux qui souhaiteraient se faire vacciner pendant les Fêtes. Les rendez-vous se prennent via [www.coronavax.ch](http://www.coronavax.ch), directement dans les pharmacies, ou pour les personnes qui n'ont pas accès à internet via la hotline, au 058 715 11 00. La hotline est ouverte de 8h à 17h du lundi au vendredi, sauf les jours fériés (24, 25, 26 et 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier).

### Fin de la gratuité des tests de dépistage

Dès le 1er janvier 2023, et selon la décision prise par la Confédération, les coûts des analyses du Sars-CoV-2 seront pris en charge sur ordonnance médicale par l'assurance obligatoire des soins (AOS) ; la participation aux coûts (franchise et quote-part) sera appliquée.

Le test restera utile et sera remboursé pour les personnes pour lesquelles il y a une indication médicale ou une conséquence thérapeutique dans le cadre d'une infection, par exemple parce qu'elles peuvent bénéficier de traitements visant à éviter les formes graves de la maladie.

Pour le reste de la population, la prise en charge du COVID-19 rejoint celles des autres maladies, et en particulier des virus respiratoires : la personne qui désire se faire tester devra payer elle-même son test. Le test en cas de symptôme n'est plus nécessaire, la priorité restant d'éviter de transmettre la maladie. Les personnes qui présentent des symptômes sont invitées à privilégier le télétravail et à prendre les mesures utiles (port du masque par exemple) pour limiter la transmission du virus. Les personnes vulnérables qui ne se sentent pas bien doivent contacter leur médecin, comme cela a toujours été le cas avec d'autres virus respiratoires, la grippe notamment.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 22 décembre 2022

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé